

Aux propriétaires de sources privées d'approvisionnement en eau

Dans le cadre des initiatives du Plan provincial de la santé visant à promouvoir des milieux sains et sûrs, le ministère de la Santé et du Mieux-être désire vous rappeler de faire vérifier l'eau de votre source privée d'approvisionnement pour la présence de coliformes et de la bactérie E. coli deux fois par année.

L'analyse est surtout recommandée après le dégel du printemps et pendant la saison pluvieuse de l'automne. Votre eau devrait aussi être analysée si elle change d'aspect, de goût ou de couleur.

Si la qualité chimique de votre eau est inconnue, il est recommandé de faire faire une analyse des matières inorganiques telles que l'arsenic, l'uranium ou le fluorure.

Vous pouvez faire appel aux services d'un laboratoire provincial ou d'un laboratoire privé accrédité. Communiquez avec le bureau de la Santé publique de votre région pour obtenir plus d'informations.

Bathurst..... 547-2062
Edmundston..... 735-2065
Miramichi..... 778-6102
Saint John..... 658-2454

Campbellton..... 789-2266
Fredericton..... 453-2830
Moncton..... 856-2401

De plus amples renseignements sont affichés sur le site Web www.gnb.ca,
mot-clé : Santé

Une initiative du
PLAN PROVINCIAL
de la **SANTÉ**

New  Nouveau
Brunswick
C A N A D A
Santé et Mieux-être